PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Sécuritest

N° D'IMPRIMÉ T 01187722

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	15/09/2026	26000443

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances mineures :
4.4.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) G
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG , AVD

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S013T405

(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE TECHNIQUE MIRAMAS

(3) COORDONNÉES : 64 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND
13140 MIRAMAS
Tél : 04 42 55 07 92

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 013Z1356

NOM ET PRÉNOM : Non renseignés

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GP-916-JH (F)	06/06/2023	06/06/2023

Marque	Désignation commerciale
FORD	TRANSIT

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
WF0SXXWPGSPC35437	N1	CTTE

Type / CNIT	Energie
N10FRDCT542W844	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

141255

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+1.8 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	0 %		3 %	
Forces verticales :	974 daN		683 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	348 daN	323 daN	217 daN	221 daN
Déséquilibre (<20%) :	8 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	348 daN	323 daN	217 daN	221 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 66 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 24 %				
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.5 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1				
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -2.3 %		-2.5 %		
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : +2.0 %		+2.0 %		